

Octobre 2016

Sommet de l'Elevage

Le GDS de l'Allier sera présent au Sommet de l'Elevage les 5, 6 et 7 Octobre aux côtés de leurs collègues régionaux et des filiales Farago.

Venez nous retrouver dans le Hall 1, allée E, stand 139

Nous serons présents pour répondre à toutes vos questions et interrogations, et un jeu concours avec de nombreux lots à gagner vous attend !



IBR et vice rédhibitoire

Le nouvel arrêté IBR s'applique depuis le 01/10/2016, par conséquent, le dépistage d'introduction doit avoir lieu entre le 15e jour et le 30e jour suivant l'arrivée de l'animal dans votre troupeau. Ceci dans le but de dépister une éventuelle contamination qui aurait eu lieu pendant le transport. Or le code rural prévoit le vice rédhibitoire dans les 10 jours suivant l'arrivée s'il y a un résultat défavorable. Nous vous alertons donc sur l'intérêt des dépistages avant départ et le respect des quarantaines.

La recherche d'autres pathologies à l'introduction des animaux vous est fortement conseillée : BVD, Besnoitiose, Paratuberculose...

Pour plus de renseignements, contactez nous!

Qualité de l'eau

Si la météo nous le permet, les animaux devraient passer encore presque deux mois dans vos prairies avant de rejoindre les bâtiments pour l'hiver. Il est donc encore temps de contrôler la qualité de l'eau que vos animaux vont boire cet hiver.

Premier point primordial : il faut purger vos circuits : l'eau présente dans les canalisations et les abreuvoirs a stagné pendant plusieurs mois et est très certainement très riche en agents pathogènes.

Le GDS de l'Allier vous propose ainsi deux kits à votre dispositions pour évaluer la qualité des vos captages et de l'eau donnée à vos animaux.

Kits Puits : 85 € HT pour les adhérents du GDS (120 € pour les Non Adhérents)

Kits forage : 80 € HT pour les adhérents du GDS (115€ pour les Non Adhérents)

Contactez nous au 04.70.35.14.30 afin de prendre rendez-vous !

